

## Le style de vie francophone en milieu minoritaire\*

par  
Robert A. Stebbins  
University of Calgary  
Calgary (Alberta)

### RÉSUMÉ

Le concept de style de vie francophone en milieu minoritaire est présenté et élaboré comme concept indicatif (*sensitizing concept*) pour aider la recherche psychosociologique sur les communautés francophones hors Québec. Le concept, utile dans l'exploration de la vie de tous les jours, a été empiriquement et inductivement tiré d'une étude qualitative de la communauté francophone de Calgary. L'hypothèse principale qui a émergé de ce projet de recherche est que le maintien de la langue et de la culture françaises dans les villes telles que Calgary se produit en grande partie dans la sphère des loisirs de la vie de tous les jours.

### ABSTRACT

The concept of francophone life-style in a minority setting is presented and elaborated as a sensitizing concept, which is capable of fostering social psychological research on Canadian francophone communities outside Québec. This concept, which can be used to explore everyday life, was empirically and inductively derived from a qualitative study of the Calgary French community. The principle hypothesis to emerge from this study is that the maintenance of French language and culture in cities such as Calgary is largely achieved through the leisure life-style.

---

\* Version remaniée d'une communication présentée au colloque «La recherche en milieu francophone minoritaire: identité, culture et éducation», dans le cadre du 60<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), sous le thème «Les sciences, une histoire à suivre», qui a eu lieu à l'Université de Montréal, du 11 au 15 mai 1992. Nous tenons à remercier Jean-Pierre Deslauriers pour sa critique inestimable d'une version antérieure du manuscrit.

La théorie et la recherche sociologiques sur les communautés francophones hors Québec se sont concentrées, entre autres, sur les propriétés structurales du milieu francophone local en tant que communauté sociologique et sur les modèles démolinguistiques qui distinguent ces communautés à travers le Canada. Ces efforts ont porté fruit; ils ont contribué énormément à notre compréhension de la vie francophone en milieu minoritaire, que ce soit au Nouveau-Brunswick, en Colombie britannique ou ailleurs. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

En outre, il existe une autre approche qui est encore moins développée que celles de la structure et de la démolinguistique. Cette approche se concentre sur la vie de tous les jours; c'est une approche ethnographique par laquelle le chercheur examine le vécu des membres d'une communauté. Linda Cardinal et Jean Lapointe, en 1989<sup>1</sup>, et Monica Heller et Laurette Lévy (1992) ont récemment observé que les études sur les activités quotidiennes des communautés francophones hors Québec sont rares. De plus, dans l'état actuel de la recherche sur la vie de tous les jours, les études sont de nature plutôt psychosociologique. L'ethnographe découvre les modèles d'interaction, les attitudes, les valeurs, les motifs, les significations des événements et activités, etc. En fournissant une description détaillée et micro-sociologique de la communauté francophone, les résultats de la recherche ethnographique complètent donc ceux de la recherche structurale et démolinguistique.

Dans cet article, nous voulons exposer les grandes lignes du concept de *style de vie francophone en milieu minoritaire* en tant que concept pouvant résumer plusieurs facteurs qualitatifs déterminants dans la vie francophone de tous les jours. Les idées présentées ici proviennent de notre étude ethnographique et qualitative sur les styles de vie de la communauté francophone de Calgary. Nous avons systématiquement observé cette communauté de 1987 à 1992 et nous avons conduit, en 1992, soixante entrevues sur place avec trente-cinq individus et vingt-cinq couples (N=85) au sujet de leur vie quotidienne comme francophones.

L'échantillon, qui était raisonnablement représentatif, était composé de francophones (N=73), de francophiles (N=10) et de personnes de langue maternelle française et anglaise (N=2) habitant dans la région de Calgary<sup>2</sup>. Les personnes interrogées

venaient de partout: 38 étaient originaires du Québec, 12 de la France, 10 de l'Alberta, 10 de l'Ontario, 8 de pays autres que la France et 7 des autres provinces canadiennes. Quoique seulement trois personnes soient nées à Calgary (un francophone et deux francophiles), ces personnes composant notre échantillon avaient résidé à Calgary une moyenne de 12,4 ans. L'immense majorité ont obtenu un diplôme, de l'école secondaire (12), du cégep ou d'un collège des arts et métiers (16), de premier cycle universitaire (25), de l'école professionnelle libérale (15) ou de deuxième ou troisième cycle universitaire (12). Trois individus n'avaient pas terminé le secondaire, et deux autres détenaient un certificat. Dans notre échantillon, une gamme de professions était représentée avec toutefois une concentration dans trois catégories: l'enseignement, le travail scientifique ou technique, et l'administration publique ou la gestion d'entreprise. Dix-huit personnes étaient employées dans des bureaux ou travaillaient comme ouvriers, et six personnes demeuraient au foyer.

### **Le style de vie**

Dans l'étude de Calgary, nous avons repris la définition du style de vie développée par Michael Sobel (1981). À la suite de sa recension des quelques rares écrits sociologiques traitant le sujet, il a défini le style de vie comme étant une façon de vivre qui est distinctive, donc reconnaissable. Cette définition suggère que le style de vie d'une personne est constitué de modèles de comportement observables et non de ses attitudes, valeurs et orientations. De plus, parmi les sociologues, il existe une tendance à examiner ces modèles de comportement sur le plan individuel et, de temps en temps, à les généraliser comme modèles caractérisant certaines collectivités. La définition de Sobel a été utilisée dans l'étude sur Calgary, quoique nous ayons trouvé que la mentalité des personnes interrogées était toujours liée au comportement qui composait leur style de vie. Il est en effet difficile de séparer complètement les actions des motifs et des significations personnelles qui les justifient.

La question du style de vie des francophones en milieu minoritaire a notamment été étudiée par Carl Dawson (1936) et John Jackson (1988). Cependant, l'objet de leurs études n'était pas le style de vie lui-même mais plutôt la structure et le maintien de la communauté francophone. L'examen du style de vie francophone en milieu minoritaire n'était donc ni

systématique ni intentionnel. Du reste, ces études ont porté sur de petites villes avant l'avènement de la radio et de la télévision françaises et le développement de toutes sortes d'activités par l'entremise des programmes bilingues financés par le gouvernement fédéral.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé qu'il valait mieux explorer le milieu urbain en utilisant une approche qualitative guidée par le concept du style de vie proposé par Sobel. Néanmoins, il est nécessaire de préciser cette idée en spécifiant que le style de vie qu'il nous intéressait d'étudier était relié à l'usage de la langue française dans *toutes* les sphères de la vie de tous les jours et à travers *toutes* les formes d'expression.

Enfin, si Calgary est une grande ville, elle ne ressemble pas à certaines autres villes canadiennes de même taille. Par exemple, à la différence de Winnipeg ou d'Edmonton, son quartier francophone du XIX<sup>e</sup> siècle, dit «Rouleauville», n'existe plus. Par ailleurs, jusqu'à tout récemment, il n'y avait pas de véritable système scolaire francophone pour desservir une population dont la langue ou une des langues maternelles était le français. Le recensement de 1991 évalue cette population à 14 490 personnes (Statistique Canada, 1992). De là, on peut s'attendre à ce que les styles de vie francophones à Calgary soient différents de ceux observés à Edmonton ou Winnipeg, mais puissent être semblables aux styles de vie francophones de Vancouver, Toronto, Hamilton ou Halifax, où les quartiers historiquement francophones sont à peu près inexistantes aujourd'hui<sup>3</sup>.

En bref, le concept de style de vie francophone en milieu minoritaire développé dans cet article sera limité à cause de certaines particularités de la communauté francophone de Calgary. De plus, comme chaque nouveau concept scientifique, celui du style de vie francophone doit être exploré et élaboré davantage par d'autres études qualitatives.

Afin d'examiner sur le terrain le style de vie francophone, il a d'abord fallu le conceptualiser de façon préliminaire. Le concept esquissé ici est toutefois mieux raffiné, puisqu'il est maintenant enrichi par les soixante entrevues et par l'observation des participants à l'occasion de ces entrevues. Toutefois, les idées que nous présentons dans le présent article ne sont qu'un début, bien sûr, mais elles fournissent tout de

même une prise de position conceptuelle de ce qui pourrait devenir la première d'une série d'études d'«explorations enchaînées» (*concatenated exploration*) (Stebbins, 1992b). À long terme, le but de cette recherche est d'élaborer une théorie ancrée ou émergente (Glaser et Strauss, 1967), axée sur le style de vie francophone en milieu minoritaire. Dans l'exploration, on génère des propositions hypothétiques (les parties constitutives d'une théorie ancrée) plutôt que d'examiner les hypothèses en provenance de la recherche antérieure.

### **La vie en milieu minoritaire**

Le guide d'entrevue comportait plusieurs sections qui portaient directement sur le style de vie francophone en milieu minoritaire. Elles se rapportent à la maison, l'école, les organismes, les loisirs, le travail et les services. Ces sections englobent plus ou moins tous les secteurs de la vie de tous les jours. De plus, puisque toutes sortes d'activités se retrouvent dans ces six catégories, nous les traiterons d'une manière générale afin d'élaborer un concept suffisamment abstrait pouvant servir de concept indicatif (*sensitizing concept*) (Deslauriers, 1991) pour les études à venir sur le milieu francophone minoritaire. Nous commencerons avec la maison et ensuite nous passerons à l'école, les deux institutions qui, à Calgary comme ailleurs au Canada (Bernard, 1991), offrent la plus grande opposition à l'influence de la langue anglaise.

#### **1. La maison**

Notre étude suggère que l'ampleur et la vitalité du style de vie francophone varient selon la composition de la famille. Par exemple, on est plus susceptible de trouver une atmosphère domestique fortement française quand les parents sont francophones. Par contre, la présence du français diminue quand un des parents est simplement francophile – surtout si ce parent est le père – et diminue encore plus si un des parents est anglophone ou allophone. Une telle observation n'est en soi guère suprenante. La composition de la famille affecte aussi plusieurs autres secteurs de la vie sociale au-delà de celui de la vie familiale.

Pour ce qui est de la vie quotidienne à la maison, on peut identifier plusieurs activités qui se prêtent à l'usage du français et qui peuvent créer une atmosphère plus ou moins francophone. Chez les couples mixtes, nous avons trouvé que

l'anglais était la langue de la communication orale. La télévision et la radio sont deux autres activités importantes, qui peuvent varier selon le nombre de chaînes françaises disponibles dans la communauté francophone locale et aussi selon la composition de la famille qui détermine le choix des stations écoutées. Parmi ceux qui regardent la télévision, 68 % choisissent la télévision française pendant moins de 20 à 30 % des heures totales qu'ils passent devant l'écran.

Dans notre échantillon, c'est presque toujours la femme qui est francophone dans les couples mixtes. Et c'est elle qui a normalement le contact le plus proche avec ses enfants, à qui elle parle en français à quelques exceptions près. Donc, dans un ménage où la communication en anglais prévaut, le français est néanmoins présent dans une mesure importante sous forme de comptines, berceuses et interactions verbales entre la mère et ses enfants.

Parmi les autres activités domestiques, on retrouve aussi la lecture de livres et de périodiques. L'accès aux livres en français dans la communauté plus large est ici une variable-clé; il est influencé par la disponibilité de livres en français dans les bibliothèques, les librairies, les salons du livre et le service de vente par correspondance. Regarder des films vidéo constitue encore une autre activité; elle varie selon la possibilité de location dans les bibliothèques publiques et dans les boutiques. À Calgary, les films vidéo sont aussi disponibles par correspondance. Une autre activité semblable est l'écoute de la musique enregistrée, surtout des chansons françaises. Enfin, quelques parents francophones s'amuse avec leurs enfants en jouant à des jeux de société en français.

La dernière activité concerne des traditions francophones différentes des traditions canadiennes anglophones. La culture et la langue françaises peuvent entrer périodiquement ou sporadiquement dans le ménage par voie d'un réveillon ou d'un anniversaire de naissance. Lors de ces fêtes, on prépare des plats spéciaux accompagnés de pratiques également spéciales. À l'occasion, on sert aussi, mais de façon irrégulière au cours de l'année, des plats français ou canadiens-français pour donner un caractère distinct à la table francophone et donc à la maison. Surtout pour les enfants de parents francophones, les anniversaires de naissance donnent lieu au chant de *Bonne fête* ou *Gens du pays*, ou parfois même les deux. De plus, la présence

de la culture francophone est souvent rehaussée par la visite de la parenté francophone, une visite qui peut parfois se prolonger, étant donné la distance que doivent parcourir les parents qui habitent à l'extérieur de Calgary.

Une autre pratique est celle d'envoyer des cartes de voeux à l'occasion du temps des fêtes, des anniversaires de naissance et des grandes occasions, telles que les mariages, les baptêmes et les décès. Environ 30 % des francophones interrogés, quoique bilingues, préfèrent envoyer des cartes en français, surtout aux autres francophones, malgré le fait qu'elles soient plutôt difficiles à trouver à Calgary. Ceux qui ont une capacité artistique ou simplement un peu d'imagination ont tendance à créer leurs propres messages et dessins sur des cartes vierges.

## **2. L'école et les organismes**

Pour les francophones ayant des enfants d'âge scolaire, l'école est un secteur de la vie quotidienne qui ajoute beaucoup à leur style de vie francophone. Le système scolaire francophone de Calgary reçoit des élèves allant de la prématernelle à la douzième année. Il y a aussi plusieurs programmes d'immersion pour les élèves de tous les âges. Que leurs enfants fréquentent une école francophone ou une école d'immersion, les parents doivent s'occuper des devoirs en français de leurs enfants, parler avec eux des événements quotidiens et rencontrer, à l'occasion, les enseignants. Plus de 50 % des parents font du bénévolat à l'école et ils y rencontrent souvent d'autres parents francophones ou francophiles. Ainsi, l'école peut être un lieu pour se faire des amis, pour rencontrer d'autres parents du quartier. Ces rencontres sont souvent l'occasion de mettre sur pied un système de transport scolaire. En effet, une condition affecte profondément le style de vie des parents dont les enfants vont à l'école francophone: la nécessité de les transporter à une institution qui est souvent loin de la maison.

Évidemment, les occasions de contact avec la langue et la culture françaises varient, dans une communauté plus large, selon l'accessibilité aux écoles francophones et d'immersion. Ceci dit, ce problème n'a pas d'incidence sur le petit nombre de parents francophones et francophiles dont les enfants fréquentent les écoles anglophones où le français est enseigné comme langue seconde. Selon notre étude, ce choix n'a pas beaucoup d'effet sur le style de vie francophone des parents,

parce que le contact avec d'autres francophones y est minime et que les écoles se situent dans leurs quartiers, évitant, de ce fait, le problème d'organiser le transport des enfants.

En principe, les organismes francophones offrent un autre débouché pour l'expression de la langue et de la culture françaises. En réalité, toutefois, cela dépend de facteurs tels que le nombre d'organismes, leur genre et leur visibilité. À Calgary, l'organisme qui regroupe le plus grand nombre de membres de la communauté francophone est l'Association canadienne française de l'Alberta (ACFA), section de Calgary. Plus des deux tiers des francophones de notre échantillon en sont membres. Il existe aussi des organismes plus spécialisés pour les femmes, les hommes, les amateurs de théâtre, les immigrants, les aînés et les enfants, en plus des équipes de sport et des groupes de chanteurs, de danse et de littérature. Il existe aussi à Calgary une paroisse catholique d'expression française dont fait partie un tiers des francophones de notre échantillon. Parmi, les organismes les plus populaires, la paroisse se situe au deuxième rang.

Tandis qu'une minorité des francophones interrogés adhère à plusieurs organisations, la majorité était uniquement des membres passifs de l'ACFA. En outre, 22 % n'adhéraient à aucun organisme francophone. Le mari anglophone des couples mixtes décourageait souvent indirectement la participation de sa femme francophone aux organismes et manifestations communautaires<sup>4</sup>. En d'autres mots, les femmes de ces couples regrettent d'abandonner leur mari pendant une soirée afin d'assister à une réunion, une conférence ou une pièce de théâtre. Et, bien entendu, il y a un certain nombre de francophones à Calgary, comme ailleurs hors Québec, qui sont en train de s'assimiler au monde anglophone et qui boudent, le plus souvent, tous ces organismes et leurs activités.

### 3. Les loisirs

La section de l'entrevue portant sur les loisirs traitait des différentes activités typiquement définies comme loisirs au sens populaire: les films, les concerts, les pièces de théâtre et les sports; les passe-temps favoris, les activités menées en amateurs et le bénévolat; la fréquentation des restaurants; la lecture et la télévision; les cours d'éducation permanente; les expositions et les rencontres entre amis. Ce n'est pas une liste exhaustive de



toutes les formes de loisirs, mais elle est suffisamment longue pour illustrer l'envergure des loisirs en français dans les régions urbaines francophones.

De toute évidence, l'envergure des loisirs dans une communauté francophone dépend énormément des occasions qu'il s'y présente. À Calgary, par exemple, il y a une salle de cinéma qui met à l'affiche, à chaque mois, trois ou quatre films de langue française et une troupe de théâtre qui présente des pièces en français. Ces deux activités, le cinéma et le théâtre, attirent environ 44 % de l'échantillon francophone. On retrouve aussi une ligue d'improvisation, qui présente régulièrement des compétitions, une chorale et une troupe de danses folkloriques. Les passe-temps favoris et les activités réalisées en amateurs ne sont généralement ni français ni anglais, mais il est certainement possible de s'y adonner en compagnie de personnes d'expression française.

Selon Karla Henderson (1981), il est légitime de considérer le bénévolat comme une forme de loisirs. En général, il apparaît que la possibilité de le pratiquer est directement proportionnelle à la complexité de la communauté francophone. En d'autres mots, une communauté possédant un système scolaire francophone, plusieurs associations et une paroisse francophone offre beaucoup plus d'occasions de bénévolat qu'une communauté à qui il manque quelques-uns de ces éléments. Ces activités régulières sont complétées à Calgary par certaines manifestations annuelles, telles qu'une cabane à sucre, un salon du livre et la Saint-Jean-Baptiste.

Aussi importantes pour l'expression de la langue et de la culture francophones sont les sorties aux restaurants français, les soirées à domicile et les conversations en français tenues où que ce soit. L'étude de Calgary indique que la tendance d'une personne interrogée à participer aux activités francophones dépend, entre autres, de la taille du réseau d'amis et de la parenté qui vivent en ville. Pourtant, presque tous les francophones ont indiqué qu'ils s'entretiennent souvent avec leurs amis ou leur famille, ou les deux, et 46 % fréquentent sporadiquement les restaurants français. Enfin, il faut mentionner que les voyages dans d'autres régions francophones servent à maintenir, et parfois à enrichir, leurs connaissances langagière et culturelle. Ces voyages comprennent ceux qui sont faits pour visiter la parenté et pour faire du tourisme. Selon

leurs ressources financières et leur temps libre, les francophones interrogés reviennent à leur lieu de naissance en moyenne une fois par année, surtout si c'est au Canada.

#### 4. Le travail et les services

Dans une ville anglophone comme Calgary, à part l'enseignement et la traduction, les emplois en français sont rares. De plus, la possibilité de parler français au travail est vraiment réduite. Quelques personnes interrogées ont rapporté qu'au travail, elles sont parfois appelées à répondre au téléphone, à traduire ou à écrire une lettre, en français. En outre, les francophones et les francophiles rencontrent occasionnellement des camarades de travail avec lesquels ils peuvent s'entretenir en français. Toutefois, ces échanges se réduisent souvent à des sujets étrangers au travail parce que l'interlocuteur manque de vocabulaire technique pour discuter de problèmes professionnels.

Il en va de même pour les services en français qui, selon l'annuaire publié par l'ACFA en 1991, sont nombreux. À Calgary, on peut être servi en français, entre autres, par des médecins, dentistes, avocats, comptables, agents immobiliers et courtiers d'assurances. Dans la plupart des professions, le choix est assez grand. Mais, si la pratique à Calgary est typique, seulement une poignée de personnes dans des communautés francophones semblables ont recours à ces services. De plus, celles qui ont rencontré un médecin ou un avocat qui parle français l'ont généralement fait par accident, non intentionnellement. Les garderies sont la seule exception à cette observation: elles sont largement utilisées par les mères francophones. Les autres services sont inaccessibles, éparpillés ou trop éloignés pour attirer une population de francophones fonctionnellement bilingues.

Néanmoins, beaucoup de francophones de Calgary et quelques francophiles utilisent les services gouvernementaux fédéraux en français. En général, cela ne vient pas d'une plus grande aisance de la langue française, puisque l'immense majorité des francophones sont bilingues, mais du désir de montrer le besoin pour des services en français, même en Alberta. En outre, dans cette région, certains services, semble-t-il, sont plus rapidement disponibles en français, notamment à Revenu Canada et à Emploi et Immigration Canada; étant

donné que ces deux ministères reçoivent de nombreuses demandes de renseignements, il serait plus difficile d'obtenir ces mêmes services en anglais.

### **Le style de vie francophone comme loisirs**

Quoique nous ayons déjà traité des loisirs en tant qu'une des six composantes du style de vie francophone en milieu minoritaire, le sens profond du style de vie dans ce milieu est en grande partie la recherche de loisirs dans la langue maternelle. Selon Roger Bernard (1991), la culture française en milieu minoritaire se limite à la famille et à l'école. Pourtant, nos observations suggèrent que la culture française peut aussi fleurir ailleurs, là où les personnes d'expression française pratiquent quelques-uns de leurs loisirs. Donc, l'hypothèse qui se dégage de l'étude de Calgary est que, parmi les adultes, la recherche et le maintien de la langue et de la culture françaises correspondent, la plupart du temps, à la recherche et à la pratique de loisirs, bien que quelques-uns de ces loisirs soient associés à certaines institutions, telles que la famille et l'école.

John Kelly (1990) définit les loisirs comme étant une activité choisie dans une liberté relative pour leurs qualités satisfaisantes. Max Kaplan (1960) a en dégagé plusieurs éléments essentiels: les loisirs sont l'antithèse du travail en tant que fonction économique; ils comportent des attentes et des souvenirs plaisants; ils sont choisis librement; ils entretiennent un lien étroit avec les valeurs de la culture; ils correspondent à un éventail d'activités variées, qu'elles soient considérées futiles ou sérieuses. En bref, nous pouvons dire que les loisirs sont pratiqués tout d'abord comme une fin en soi, pour des raisons intrinsèques plutôt que pour des raisons extrinsèques.

Selon ces critères, beaucoup d'activités décrites précédemment peuvent être qualifiées de loisirs. Certes, une telle interprétation doit prendre en considération la définition que chaque personne interrogée donne de ses activités. Pour faire partie des loisirs, une activité doit être vue comme volontaire, satisfaisante et comme l'antithèse du travail. De fait, les personnes interrogées ont généralement présenté leur emploi du temps dans la communauté francophone de Calgary – à la maison, à l'école, dans les organismes, dans les loisirs, au travail, dans les services gouvernementaux – en des termes qui correspondent à la définition de Kelly et aux éléments de Kaplan.

Les trois exceptions possibles de cette affirmation sont certaines relations familiales, quelques activités reliées à l'école et, parfois, l'usage des services gouvernementaux. Il y a bien sûr certains rapports entre les conjoints ou entre un parent et un enfant qui sont désagréables ou obligatoires et qui sont exprimés en français: par exemple, les chicanes, les réprimandes et les situations délicates. Dans cette étude, personne ne les inclut dans les loisirs! Il en va de même pour certaines activités reliées à l'école, notamment la nécessité de transporter les enfants et peut-être de les aider dans leurs devoirs. Ces activités sont souvent vues comme des obligations qui ne sont pas toujours attirantes. Enfin, l'usage des services gouvernementaux est pratique et obligatoire, mais la décision de le faire en français est en même temps volontaire et traduit le plaisir de parler en français.

Quoi qu'il en soit, l'impression globale qui se dégage des entrevues que nous avons menées à Calgary est que le style de vie francophone en milieu minoritaire montre le même degré d'enthousiasme que l'on retrouve partout dans la pratique des loisirs. Cette conclusion ne banalise toutefois pas le maintien de la langue et de la culture francophones en milieu minoritaire, car ces loisirs, même s'ils paraissent futiles, n'en sont pas moins sérieux puisque l'apprentissage et le maintien de la langue et de la culture françaises dans l'Ouest canadien nécessitent beaucoup d'efforts et d'engagement et le sacrifice de quelques activités intéressantes, disponibles dans le monde anglophone. Bien entendu, on se sent obligé, de temps en temps, de travailler pour une fin francophone, mais ceci se déroule dans un cadre du plaisir. Même regarder la télévision et écouter la radio en français, souvent considérés comme des loisirs futiles, revêtent une plus grande importance chez les francophones et les francophiles résidant dans une ville comme Calgary. C'est par ces médias de masse, parmi d'autres canaux d'influence, que ces personnes restent informées de la culture francophone au Canada, de la tournure des événements, des expressions ou mots nouveaux et des questions politiques qui ont un effet sur leur vie. L'écoute de ces médias en français est donc beaucoup plus qu'un simple divertissement ou un pur hédonisme.

Il y a dans cette étude beaucoup de preuves qui appuient l'idée que les formes de loisirs en français choisies par les francophones de Calgary sont en grande partie des loisirs

sérieux, dont les trois catégories principales sont les activités réalisées en amateurs, les passe-temps favoris et le bénévolat; ces loisirs apportent aux participants une profonde satisfaction (Stebbins, 1992a). Ces formes de loisirs sont des activités substantielles et fortement attirantes, dans lesquelles on peut trouver une carrière qui donne l'opportunité de développer et d'exprimer des habiletés et des connaissances spéciales. En appliquant ce concept au maintien de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire, nos observations suggèrent que les loisirs sérieux consistent, dans la plupart des cas, en une combinaison d'activités menées en amateurs (attirant 55 % des francophones) et de bénévolat (attirant 39 % des francophones). Il suffit de noter qu'il y a plusieurs récompenses ou satisfactions qui proviennent des loisirs sérieux en général et le maintien d'une langue et d'une culture en particulier: la valorisation de soi et de son identité comme personne bilingue, le plaisir de bien s'exprimer en français, l'enrichissement personnel par voie d'une vie biculturelle, l'attrance de la vie sociale et le sens d'accomplissement collectif qui peut provenir du travail en équipe<sup>5</sup>.

Si l'on accepte cette hypothèse provisoire que l'apprentissage et le maintien de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire est essentiellement une question de loisirs, souvent de loisirs sérieux, que pourrons-nous en tirer pour l'avenir d'une communauté francophone comme celle de Calgary? Selon nous, il y a lieu d'être optimiste. Charles Brightbill (1961) a observé que les organismes de loisirs dans les sociétés modernes constituent l'institution sociale la plus susceptible d'attiser la créativité et l'invention. Il apparaît que les normes sociales des loisirs sont moins nombreuses et généralement moins rigides par rapport aux institutions telles que la religion, la politique, l'économie et la famille. De plus, c'est dans les loisirs sérieux que les différentes classes sociales semblent le plus susceptible de se mêler (Stebbins, 1992a).

Il en découle que le domaine des loisirs pourrait devenir la solution aux problèmes des personnes habitant les régions comme l'Ouest canadien. Notre étude de la communauté francophone de Calgary suggère que c'est dans leurs loisirs que les francophones qui vivent en milieu minoritaire urbain, en communication avec quelques francophiles, ont les meilleurs moyens d'assurer la survie de leur style de vie francophone.

Toutefois, le style de vie n'est pas généralement axé sur le travail, mais principalement sur les loisirs entre amis et en famille.

Cette lueur d'espoir se situe en rupture avec l'hypothèse qui prévaut en sociologie à l'effet que l'avenir du français hors Québec se trouve dans les milieux de travail (Bernard, 1991). Elle est aussi en porte-à-faux avec les conclusions pessimistes des démographes dont les chiffres pointent vers l'assimilation linguistique (Bernard, 1988). Mais, comme Heller et Lévy (1992) l'ont observé, les conditions dans lesquelles s'effectuent les échanges entre les francophones et les anglophones hors Québec ont beaucoup changé depuis la réalisation de l'immense majorité des études démographiques. En corrélation avec cette observation et les conclusions de notre exposé, ces auteurs ont trouvé dans leur étude des mariages mixtes que, dans le milieu familial, on peut faire reculer l'assimilation vers l'anglais, soit pour la femme, soit pour ses enfants. William Irvine (1990), tout en acceptant l'hypothèse que l'avenir du français hors Québec se trouve dans les milieux de travail, a aussi noté que le français peut fleurir pour les individus dans certaines sphères de leur vie et ne pas fleurir dans d'autres. Yvon Thériault (1990) a complété cette observation en constatant que l'individualisation est un processus prédominant dans la société actuelle parce qu'il se base sur une valeur fortement partagée par tout le monde. La construction d'espaces où des individus francophones pourront vivre collectivement leur réalité linguistique devra respecter cette tendance fondamentale. L'étude de Calgary démontre que les membres des communautés francophones hors Québec pratiquent souvent leurs loisirs en français; toutefois, cette conclusion mériterait une recherche empirique plus approfondie.

### **Conclusion**

Le concept de style de vie francophone en milieu minoritaire a été présenté et élaboré comme concept indicatif pour aider la recherche psychosociologique sur les communautés francophones hors Québec. Le concept, utile dans l'exploration de la vie de tous les jours, a été empiriquement et inductivement tiré d'une étude de la communauté francophone de Calgary. Six domaines de la vie de tous les jours ont été examinés: la maison, l'école, les organismes, les loisirs, le travail et les services. L'hypothèse principale qui a émergé de ce projet

de recherche est que le maintien de la langue et de la culture françaises dans les villes telles que Calgary se produit en grande partie dans la sphère des loisirs, surtout des loisirs sérieux. Les loisirs, qui sont en général l'activité la plus créatrice, sont bel et bien un aspect de la vie de tous les jours, car ils se retrouvent plus ou moins souvent dans les autres domaines. En fin de compte, cette étude suggère que c'est dans leurs loisirs que les francophones vivant en milieu minoritaire urbain ont les meilleurs moyens d'assurer la survie de leur style de vie francophone dans ce milieu.

#### NOTES

1. «La sociologie des francophones hors Québec», communication présentée par Linda Cardinal et Jean Lapointe au colloque annuel de la Société d'études ethniques du Canada, University of Calgary, les 19, 20 et 21 octobre 1989.
2. Selon nos observations sur le terrain à partir de 1987, cet échantillon est bel et bien représentatif. Nous l'avons tiré d'un ensemble de 400 questionnaires qui ont fait partie d'une première étude préliminaire d'orientation démolinguistique, «La viabilité de la francophonie hors Québec: une étude de cas à Calgary» (à paraître), réalisée en collaboration avec Yvonne Hébert et présentée au colloque «La recherche en milieu francophone minoritaire: une pierre angulaire», dans le cadre du 59<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), sous le thème «La recherche scientifique, une richesse à partager», qui a eu lieu à l'Université de Sherbrooke, du 20 au 24 mai 1991. De plus, les 400 sujets ont fait valoir leur volonté d'être interrogés à une date ultérieure. Il y a eu 1 200 questionnaires retournés pendant l'étude préliminaire.
3. Maillardville, à Coquitlam, qui se trouve dans la grande banlieue de Vancouver, est un quartier historiquement francophone. Sa distance de la ville elle-même et le fait qu'il est en train de déperir (Bélanger, 1992) – comme on a pu le voir aussi, sur les ondes de Radio-Canada, à l'émission *Les beaux dimanches* du 29 décembre 1991 – suggèrent que cette communauté ne peut plus servir de point de ralliement pour les francophones de la région.
4. À Calgary, les couples mixtes sont rares dans lesquels le mari est francophone.
5. Nous avons présenté les résultats complets de cette étude dans une communication «La vie familiale francophone comme un complément au bilinguisme officiel» (à paraître), lors du colloque «L'État et les minorités», qui a eu lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 6 et 7 novembre 1992. Ces résultats feront l'objet de publications ultérieures dans lesquelles nous développerons davantage la proposition à l'effet que l'apprentissage et le maintien

de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire seraient en grande partie tributaire des loisirs en français. L'objet de cet article est d'établir le concept du style de vie francophone comme concept indicatif dans la recherche sur la vie de tous les jours dans les villes telles que Calgary. Au centre de ce style de vie se trouve l'existence de loisirs propres à une communauté urbaine francophone entourée par un monde anglophone.

### BIBLIOGRAPHIE

- BÉLANGER, Daniel (1992) «Les francophones de la Colombie-Britannique, une communauté invisible et volatile», *Le franco*, vol. 26, n° 12, p. 4.
- BERNARD, Roger (1988) *De Québécois à Ontariens, la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Le Nordir, 185 p.
- \_\_\_\_\_ (1991) «Éduquer en français au Canada: conjoncture socio-démographique», *Éducation et francophonie*, vol. 19, numéro spécial, p. 20-25.
- BRIGHTBILL, Charles K. (1961) *Man and Leisure: A Philosophy of Recreation*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 292 p.
- DAWSON, Carl A. (1936) *Group Settlement: Ethnic Communities in Western Canada*, Toronto, Macmillan, 395 p.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991) *Recherche qualitative, guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 142 p.
- GLASER, Barney G. et STRAUSS, Anselm L. (1967) *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine, 271 p.
- HELLER, Monica et LÉVY, Laurette (1992) «Mixed Marriages: Life on the Linguistic Frontier», *Multilingua*, vol. 11, n° 1, p. 11-43.
- HENDERSON, Karla (1981) «Motivations and Perceptions of Volunteerism as a Leisure Activity», *Journal of Leisure Research*, vol. 13, n° 3, p. 208-218.
- IRVINE, William P. (1990) «La segmentation des communautés linguistiques et le bilinguisme: l'utilisation de la langue sera-t-elle segmentée?», *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, numéro spécial: «Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes», p. 47-57. (Actes d'un colloque tenu à Hull, le 10 février 1989, sous les auspices du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles du Canada)
- JACKSON, John D. (1988) *Community and Conflict: A Study of French-English Relations in Ontario*, Toronto, Canadian Scholars Press, 201 p.
- KAPLAN, Max (1960) *Leisure in America: A Social Inquiry*, New York, Wiley, 350 p.



- KELLY, John R. (1990) *Leisure*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 440 p.
- SOBEL, Michael E. (1981) *Lifestyle and Social Structure: Concepts, Definitions, Analyses*, New York, Academic Press, 226 p.
- STATISTIQUE CANADA (1992) *Langue maternelle*, Ottawa, Approvisionnement et Services. (Recensement du Canada 1991, catalogue n° 93-313)
- STEBBINS, Robert A. (1992a) *Amateurs, Professionals, and Serious Leisure*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 171 p.
- \_\_\_\_\_ (1992b) «Concatenated Exploration: Notes on a Neglected Type of Longitudinal Research», *Quality and Quantity*, vol. 26, p. 435-442.
- THÉRIAULT, J. Yvon (1990) «Lourdeur et légèreté du devenir de la francophonie hors Québec», *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, numéro spécial: «Tendances démologiques et évolution des institutions canadiennes», p. 135-144. (Actes d'un colloque tenu à Hull, le 10 février 1989, sous les auspices du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles du Canada)

(Acceptation définitive en avril 1993)